



*Le Dôme du Bien-être*

Claudie TRILLARD  
Praticienne en massage bien-être  
Centre de Soins de Vay  
1 route de marsac  
44170 VAY

Tel : 06 62 93 55 52- [contact@domedubienetre.com](mailto:contact@domedubienetre.com)

**COVID 19**  
**PROTOCOLE**  
**DE PRISE EN CHARGE**  
**DU CLIENT**

EN CABINET

EN ENTREPRISE



## AVANT-PROPOS

Ce protocole a été rédigé en lien avec les praticiens exerçant dans le centre de soins de Vay, à savoir des psychomotriciennes D.E, un acupuncteur et nous-mêmes praticiennes en massage bien-être.

Ces mesures ont été décidées en s'appuyant sur le regroupement des recommandations sanitaires gouvernementales, des syndicats des psychomotriciens, et des fédérations françaises de massages bien-être.

Ce protocole prendra en compte :

- le respect des gestes barrières officiels
- des mesures spécifiques liées à l'accueil en cabinet dans le centre de soins pour les parties communes
- des mesures spécifiques pour la salle même du massage bien-être
- des mesures adaptées pour l'accueil des clients en entreprise.

NB : Le geste barrière de la distance de 1 m entre chaque personne ne pouvant être tenue pour toutes les professions telles que le massage, la coiffure, l'esthétique, l'ostéopathie, la kinésithérapie ou toute autre profession de contact direct avec le corps, des préconisations particulières seront appliquées pour adapter le métier.

Les praticiens du dôme du bien-être s'engagent à transmettre les mesures qui suivent à chaque client

- avant son rendez-vous (sms, mail...)
- à élaborer un affichage des mesures dans les salles d'accueil du client.
- à communiquer de manière générale par ses modes de communication habituels au grand public (site internet, Facebook, LinkedIn, Google+...)

Chaque client/patient devra transmettre ses coordonnées à jour afin d'être prévenu si un cas se déclarait au cabinet et s'engage à prévenir en retour s'il présente des symptômes dans les jours qui suivent son rdv dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus.



## AVANT LA SEANCE

La prise de RDV par téléphone :

- salle de massage/acupuncture : L'heure de la séance sera fixée sur chaque début d'heure ou demi-heure
- salle de psychomotricité : l'heure de la séance sera fixée sur les quart d'heure et moins le quart

3

Pour chaque client/patient 5 obligations lui seront imposées de respecter et devront être annoncées lors de la prise de rdv :

- respecter scrupuleusement l'horaire du rdv, ni avant ni après.
- ne toucher à aucune des poignées de porte (sauf sanitaire si besoin)
- port d'un masque
- retrait des chaussures à l'entrée
- lavage des mains avant l'entrée de la salle de soins (Nous demandons aux clients/patients de venir sans gant.)

Le client devra prévenir le praticien s'il présente des symptômes ou s'il a côtoyé des personnes atteintes du COVID 19.

Si un des clients/patients refuse de se conformer aux dispositions de sécurités sanitaires, le praticien se réserve le droit de lui refuser l'accès au cabinet.



## PENDANT LA SEANCE

### ACCUEIL DU CLIENT

4

#### MASQUES OBLIGATOIRES :

Chaque client/patient devra arriver avec son propre masque utilisé depuis moins de 4 heures. Sinon le praticien proposera un masque réutilisable du cabinet, lavé sur site après chaque prestation.

#### DANS LES PARTIES COMMUNES :

Toutes les portes des parties communes du centre de soins resteront ouvertes à l'exception de la porte d'entrée qui ne sera manipulée que par le praticien lui-même.

Un scotch condamnera la sonnette pour limiter les risques de transmission et un panneau d'affichage sur la porte d'entrée indiquera au client de patienter devant la porte à l'heure exacte convenue lors de la prise de rdv.

Le praticien ouvrira lui-même la porte

Le praticien invitera seulement le bénéficiaire de la séance à entrer dans la zone de déchaussage (anciennement salle d'attente vidée de tout mobilier)

Un coin sera réservé pour les adultes et un coin pour les enfants. Seules deux chaises seront disponibles pour le déchaussage. Celles-ci seront désinfectées après chaque séance.

#### NETTOYAGE DES MAINS OBLIGATOIRE :

Dans le couloir accédant aux salles, sera présent un distributeur de gel hydroalcoolique manipulé par le praticien.

Dans les toilettes des distributeurs de savon et d'essuie-mains jetable seront également mis à disposition pour les personnes souhaitant utiliser le savon ; une désinfection est prévue après chaque utilisation de ce local.

Nous incitons les clients/patients dans la mesure du possible à passer aux toilettes chez eux avant de venir au centre de soins.

Puis le praticien invitera le patient/client à entrer dans la salle de soins et fermera lui-même la porte.



## DEROULEMENT DE LA PRESTATION

### Zone de déshabillage :

Un support pour poser les vêtements sera dédié pour faciliter la désinfection

Après le déshabillage le client est invité à se désinfecter de nouveau les mains, le distributeur sera actionné par le praticien

### Matériel de protection, praticien et client :

Le praticien porte un masque du plus haut niveau de protection disponible.

Un masque sera proposé au client, s'il n'en possède pas. En cas de refus du client nous réservons le droit de mettre fin à la prestation

Le praticien change de masque à chaque client.

Le praticien devra porter de lunettes ou une visière de protection.

### Massage :

Comme d'habitude, le praticien se lave les mains et les avant-bras, scrupuleusement, juste avant le massage, puis juste après.

Le client conserve son masque durant tout le massage, y compris lorsque son visage est face tête ou trou de table.

Le praticien évitera les mouvements de mobilisation corporelle corps à corps et, plus généralement, tout geste technique conduisant le praticien à réduire la distance entre sa tête et le client.

Le praticien ne massera pas la tête et le visage.

Les duos de clients ou de masseurs du fait des dimensions trop petites du cabinet ne permettent pas d'appliquer ces consignes, ils sont alors proscrits pour le moment

### Désinfection de l'environnement de travail dans la salle de massage :

Avant / après chaque massage

Désinfection de toutes les parties touchées : poignées de portes, chaise de déshabillage...

Désinfection de la table de massage, avec un soin particulier pour la tête.

Aération prolongée de la salle : 15 min minimum

Changement de tous les matériels en tissu.



## APRES LA SEANCE

Après la séance le praticien ouvre la porte d'accès au couloir pour l'accompagner à la zone pour se chauffer.

Un nettoyage de main est de nouveau pratiqué dans les mêmes conditions qu'à l'arrivée.

Le praticien ouvre la porte et la referme lui-même.

Un temps de désinfection des parties communes est prévu après chaque séance si nécessaire, ainsi qu'un temps d'aération et de désinfection des surfaces de la salle de 15 min minimum.

Un protocole de nettoyage et de désinfection des locaux a été rédigé et mis en application à partir du 11 mai et valable jusqu'au 31 mai. Un nouveau point sera fait fin mai.

Chaque praticien s'engage à appliquer ce protocole chaque soir de sa prestation.

La chek-list du protocole devra être remplie et affichée après le ménage du soir sur la porte de chaque salle par le praticien du jour pour que celui qui arrive le lendemain matin puisse éventuellement compléter si besoin

Pour les parties communes : une chek-list sera aussi obligatoire pour assurer la sécurité de tous

## EN ENTREPRISE

Le praticien s'engage à adopter les mêmes mesures que celles appliquées en cabinet.

Le client devra prévenir le praticien s'il présente des symptômes ou s'il a côtoyé directement des personnes atteintes du COVID 19. Le praticien se réserve le droit de refuser de pratiquer la prestation.

Le praticien exigera le port du masque pour chaque client, ainsi que le lavage des mains.

Un déchaussage sera demandé également pour accéder au matériel de massage : table, chaise...

Le temps de transition entre chaque client sera allongé de 5 min pour permettre une sécurité optimale entre chaque passage, ainsi un nouveau planning adapté sera proposé à l'affichage.

Le client devra se désinfecter les mains après la séance pour retourner sur son poste de travail.

La direction de l'entreprise s'engage à prévenir le praticien s'il y a un risque de contamination trop élevé.



# AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Ce document sera envoyé au client et diffusé pour être consulté et accepté avant chaque rdv. Si un client refuse une de ces conditions le praticien annulera la séance.

## CONDITIONS pour votre SEANCE DE MASSAGE

### AVANT DE VENIR EN RDV

Vérifier de ne présenter aucun symptôme

La durée d'incubation varie de 3 à 5 jours en général jusqu'à 14 jours

Venir avec votre propre masque porté depuis moins de 4h

Se présenter pile à l'heure du rdv devant la porte

Ne pas sonner

ne pas toucher les poignées

Prévoir d'aller aux toilettes chez vous dans la mesure du possible

Prévoir votre paiement

chèque rempli ou prévoir son stylo

Espèces : faites l'appoint

### PENDANT LA SEANCE

Se déchausser à l'entrée dans la zone de déchaussage

Se laver les mains avant l'entrée de la salle de soins

Conserver son masque

Se laver les mains après le déshabillage

### APRES LA SEANCE

Se laver les mains après s'être rechaussé

Prévenir rapidement en de symptômes du COVID 19 déclaré après le RDV

### MERCI !

Si tout est respecté nous passerons tous un agréable moment ZEN et en toute sécurité !

